



Agence Strasbourg et Expertise SISII :

Pour certains RP strasbourgeois, il n'y avait pas de problèmes, la direction avait déjà pris les dispositions, l'expertise n'était pas nécessaire. Fort heureusement, les élus **S3i** ont toujours douté de la fausse réalité et de l'absence d'actions depuis plusieurs années de ces fameux RP (absence de questions sur le contrat dans les réponses aux questions des RP, aucune remontée en CSSCT, ...). Les élus **S3i**, moteurs de la demande d'expertise, depuis l'alerte au CSE en novembre 2023, sont effarés lors de la lecture du rapport d'expertise :

- Situations de travail très dégradées, pression managériale.
- « Le client est roi, les salariés trinquent » !
- Sous-effectifs, la charge de travail actuelle ne permet pas forcément d'y allouer le temps nécessaire.
- Taux de sortie très élevé du fait des situations de travail dégradées.
- Fort taux d'absentéisme.

La question **S3i** posée mais non portée à l'ordre du jour du CSE de juin 2024 (restitution se faisant au CSE de juillet), nous attendons, avec impatience, les dispositions / plan d'actions que la direction devra mettre en place au plus vite. Le temps n'a que trop duré !

CSE Juin 2024 : retour des échanges

CIR : Comme vos élus **S3i** avaient annoncé à la Direction Générale en CSE l'année dernière, les objectifs trop ambitieux n'ont pas été atteints : 1,5 M€ soit 75% de l'objectif.

Situation économique :

- Bonne croissance pour ICS, forte décroissance de Cyber pour le 2^{ème} mois consécutif.
 Vos élus **S3i** restent attentifs sur la situation économique car la direction nous annonçait en 2023 pour sa stratégie 2023/25, une part beaucoup plus importante du CA de Cyber dans le CA I2S. Force est de constater que Cyber a du mal à se positionner par rapport à la stratégie.
S3i est en revanche satisfait que les activités ICS augmentent et confirment que l'historique des activités n'est pas relayé aux affres de l'histoire des ESN.
- **Résultat d'EX**ploitation : V2 atteint, en amélioration.
- DSO : redressement de la facturation avec un impact ++ sur notre CA à fin juin.
- Intercontrat en légère hausse, effectifs et sous-traitance en baisse.

Great Place To Work : Nous regrettons une nouvelle fois que le sujet des rémunérations et promotions ne soit pas prévu dans les ateliers en local. Bientôt, nous vous donnerons des éléments chiffrés sur ces sujets.

10^{ème} de CP : payé en juillet, **S3i** vous invite à consulter sa com. syndicale où nous expliquons la méthode de calcul.

Congés payés en période de maladie : la direction n'a toujours pas statué et continue à travailler sur ce point.

Quand on vous dit que le bureau du CSE est opaque et obscur !

Nouveau coup de théâtre qui n'a interpellé quasiment personne hormis **S3i** et un autre élu ayant décidé de prendre sa liberté syndicale !

2 membres du bureau du CSE (**CGTraidUnion**) ont décidé de s'entretenir avec une nouvelle « future » assistante sans même convier la principale intéressée du CSE : la présidente des ASC. La seule réponse d'un membre du bureau a été d'avouer : « c'est vrai, c'est vrai, on t'a oublié... ». Même si nous ne sommes pas de la même organisation syndicale, nous trouvons assez cavalier cette façon régulière de travailler ainsi.

Nous sommes heureux de voir qu'après les indignations de certains dont des élus **S3i**, finalement, elle sera invitée. Ce qui n'est que justice, cela relève en effet de sa mission.

Autocratie et rétention d'informations sont les deux mamelles du bureau du CSE I2S.

Prime Vacances. Nous avons vu juste dans notre com. de mai . Elle est de 511,36 € versée sur votre bulletin de salaire de juin.

Accord Travail en équipe : **S3i** persiste et signe et justifie sa signature. Nous sommes par contre consternés par des agissements managériaux nuisant à l'accord. Nous sommes les 1ers à avoir réagi, des actions seront prises très rapidement. Nous vous conseillons de lire notre com. syndicale pour comprendre cet accord.



Notre site internet
www.s3i.fr

Pour nous contacter
contact@s3i-france.com